



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

05/03/2026

Le site de Chapoly

La Commune de Saint-Genis-les-Ollières a approuvé le 5 février 2026 l'acquisition et la revente du Site de Chapoly. Le Conseil municipal a approuvé cette opération, à l'unanimité des voix exprimées, après des mois de travaux entre l'Etat, la Métropole, le groupe Huttopia et la Commune.

Saint-Genis-les-Ollières souhaite permettre l'ancrage de cette société saint-genoise en plein développement sur un site délaissé depuis trop longtemps, à deux pas de son siège actuel et dont le savoir-faire consiste justement à aménager des sites remarquables avec des enjeux environnementaux complexes. Cet ancrage prendra la forme d'un campus Huttopia qui permettra de rapatrier en un seul et même lieu le siège de l'entreprise, ses centres de formation, d'innovation, de logistique, sa recyclerie et son atelier vélo actuellement disséminés sur différents lieux.

Par actes notariés en date du 23 février 2026, la Commune représentée par son Maire a signé l'acte d'acquisition à l'Etat et l'acte de vente au groupe Huttopia moyennant le même prix à savoir 925 000€, somme qui sera perçue en recette et versée en dépense conformément aux orientations budgétaires votées le 4 décembre 2025 et au budget primitif voté le 5 février 2026.

Le groupe Huttopia est donc le nouveau propriétaire du site pour un engagement financier minimum de 2 845 000€, comprenant le prix versé et les travaux de dépollution et désamiantage.

La Commune a reçu un recours contre la délibération du 5 février 2026 qui comme toute décision administrative peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif. Confiante sur ses chances de succès, la Commune a confié sa défense au cabinet d'avocat Adaltys.

Mairie de Saint-Genis-les-Ollières

10 rue de la Mairie, 69290 Saint-Genis-les-Ollières

04 78 57 05 55

www.mairie-stgenislesollieres.fr

Maire Didier CRETENET